Médicaments: Le marasme s'installe

- · Le marché privé a quasiment stagné en 2013
- · Les ventes ont atteint 8,97 milliards de dirhams
- · L'une des causes, l'effet d'anticipation sur la baisse des prix

LE marché privé du médicament se grippe. Les chiffres de l'IMS au titre de l'année 2013 parlent d'une progression de 2,6% contre 5,6% en 2012. Soit un chiffre d'affaires de 8,97 milliards de dirhams contre 8,75 milliards de dirhams en 2012. «En fait, il faudrait comparer l'évolution des médicaments déjà sur le marché. Ils devraient avoir baissé de 25 à 30%. Par conséquent, si l'on intègre les produits introduits en 2013 et qui gonflent toujours le chiffre d'affaires, les statistiques de

l'IMS s'en retrouvent faussées», affirme un industriel. Mais une chose est sûre: la période de grâce des croissances à deux chiffres aura vécu. «Le marché du médi-

les tractations laborieuses entre les industriels et le ministère de la Santé au sujet du décret sur le nouveau mode de fixation des

2014, année de tous les dangers?

A baisse des prix d'environ 800 médicaments devrait intervenir vers le mois d'avril.. La liste des produits concernés devrait être rendue publique en mars. Grossistes et pharmaciens d'officine sont dans l'expectative. Pas question donc de s'approvisionner avant la publication de la liste des nouveaux prix. L'attentisme durera donc encore plusieurs semaines. Avec l'entrée en vigueur et les méventes au cours du premier trimestre, les industriels s'attendent à une baisse de 10 à 15%. En effet, la baisse des prix ne manquera pas d'impacter lourdement le chiffre d'affaires du secteur en 2014.

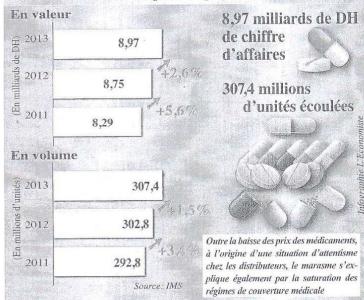
cament au Maroc est de taille modeste et connaît habituellement des croissances limitées par rapport à des pays comme la Tunisie ou l'Algérie. De plus, c'est un marché qui a atteint sa maturité. Le secteur a également été impacté par la crise économique dont les effets ne se sont fait sentir qu'en 2013», déclare un responsable d'une multinationale. D'autres facteurs sont également avancés pour expliquer la contre-

prix du médicament. «Les longues discussions avec la tutelle ont mis les grossisteries et les pharmacies d'officine dans une situation d'attentisme. Etant donné qu'ils manquaient de visibilité par rapport à la

performance. L'année a été marquée par d'une couverture médicale élargie, la baisse des prix ne s'est pas traduite par une hausse des volumes», affirme un industriel

Depuis les trois dernières années, les achats de médicaments par le ministère de la Santé via les appels d'offres ont largement augmenté. Ils sont passés de 1,4 milliard de dirhams à plus de 2,4 milliards en 2013. Pour cette année, le budget médicament sera de 2,6 milliards de dirhams. Des approvisionnements destinés notamment aux hôpitaux chargés de livrer directement les médicaments aux Ramedistes. «Le marché public du médicament se traduit par un transfert de chiffre d'affaires au détriment du marché privé. Or, les industriels soumissionnent aux appels d'offres avec des prix largement minorés dans le seul but de continuer à faire tourner leur outil de production», précise Mohamed Houbachi, président de Polymédic. Pour

Un marché en quasi-stagnation en 2013



date de l'entrée en vigueur des baisses des prix, ils se sont gardés de s'approvisionner en médicaments. Ce qui explique les méventes au niveau des industriels», affirme Abdelhak Benkkabou, président de Synthémédic. Mais les avis sont partagés quant à l'impact de cette baisse. Après la publication du décret en janvier dernier, industriels, grossistes et pharmaciens d'officine sont fixés sur la date de l'entrée en vigueur des nouveaux prix d'environ 800 médicaments. Ce qui aggrave d'ailleurs la situation puisque les baisses des ventes se sont poursuivies en janvier.

D'autres facteurs sont invoqués par la profession. Au cours des trois dernières années, le prix d'environ 600 médicaments a baissé sur décision ministérielle. Ce qui devrait expliquer, en partie, la baisse du chiffre d'affaires, qui n'a pas été com, pensée par l'effet volume attendu. «Faute

l'industriel, la timide évolution du marché du médicament s'explique aussi par «la saturation des régimes de couverture en place tels que l'AMO, le Ramed et autres assurances privées». C'est la raison pour laquelle il suggère d'accélérer l'élaboration d'un dispositif dédié aux catégories non couvertes jusqu'à présent tels que les indépendants et les étudiants.

Une autre raison pourrait expliquer la contre-performance du secteur en 2013. «Il y a un grand nombre de nouveaux produits qui ont été admis par l'Anam dans la liste des médicaments remboursables, mais n'ont toujours pas eu le visa du ministère», précise-t-on auprès de la profession.

Hassan EL ARIF

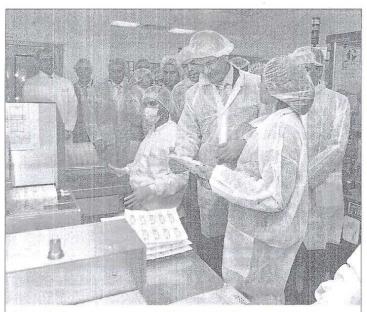
Médicaments: Dans l'empire des

- Les non-dits d'une industrie face à la concurrence
- Baisse des prix: «Le décret n'est pas le Coran»

UNE mécanique rutilante et aseptisée tourne à «plein régime»: 307,4 millions d'unités médicamenteuses produites en 2013 contre 100 millions en 1965.

C'est dans ce monde là que le ministre de la Santé, El Houssaine Louardi, a plongé le temps d'une journée. Nous sommes le 14 février dans la zone industrielle de Bouskoura à Casablanca. Y siègent Pharma 5, Sothema et Galenica. Après un tour chez un autre fabricant à Tit Mellil, Cooper Pharma, cès opérateurs accueillent les représentants du département de tutelle.

C'est «sur sa demande» que le ministre de la Santé «a été convié par les membres de l'Association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP)», nous déclare Omar Tazi, PDG de Sothema. Manière



Un membre du gouvernement chez les fabricants de médicaments. Le ministre de la Santé, El Houssaine Louardi, en immersion dans les laboratoires pharmaceutiques (Ph. Khalifa)

d'écarter astucieusement toute velléité lobbyiste.

Cette visite aux laboratoires pharmaceutiques intervient au moment où 7 laboratoires, dont Polymédic et Synthémédic, ont claqué la porte de l'Amip avant même l'élection du nouveau président, Ali Sedrati, qui a succédé à Abdelghani El Guermaï (cf. L'Economiste du 12 février 2014). Le nombre des partants est jugé «minime

sur leurs marges dans les médicaments anticancéreux. En contrepartie, ils ont eu droit à une augmentation de 3,9% sur une seule catégorie de médicaments dont le prix fabricant hors taxe est inférieur à 166,54 DH. Le décret a plus ou moins bousculé les rapports de force au sein du marché. La partie n'est pas pour autant terminée. La liste fixant les médicaments touchés par la baisse est attendue pour mars et son entrée en vigueur pour le 19 avril 2014.

D'où les enjeux de la visite ministérielle. A l'instar des cosmonautes, le Pr Louardi, des membres de son cabinet, des journalistes et des représentants de l'association enfilent combinaisons, bonnets blancs et chaussons bleus avant de s'engouffrer dans les ateliers de production.

Le ministre de la Santé, médecin de profession, n'a pas caché son enthousiasme face à ce que peuvent produire des usines marocaines. «En 2013, près de 65% des besoins nationaux en médicaments ont été couverts par les opérateurs locaux contre 15% il y a près d'un demi siècle», selon l'Amip, créée en 1985.

De Pharma 5, spécialisé en production de génériques, à Sothema qui s'active dans la biotechnologie, en passant par Galenica ou Cooper Pharma... le Maroc compte 32 laboratoires appartenant à des groupes internationaux ou des joint-ventures avec des partenaires locaux ou des opérateurs 100% marocains. Le paysage des producteurs est donc assez diversifié et les intérêts pas forcément convergents. D'où la multiplicité des associations professionnelles: Maroc

Les génériques représentent le tiers du marché privé

0	Unités 2013 (en millions de boîtes)	Evolution 2013/2012 (%)	Valeur 2013 (en milliards de DH)	Evolution 2013/2012 (%)
Génériques	97,8	4,1	2,9	6,7
Princeps	209,5	0,4	5,9	0,7
Total	307,4	1,5	8,9	2,6

Source : Imshealth

Avec un volume de près de 100 millions de boûtes et d'un chiffre d'affaires de 3 milliards de DH, les génériques s'adjugent le tiers du marché pharmaceutique privé et près de 90% des achats publics hospitaliers

par rapport à celui des adhérents de notre association», temporise un des fabricants. N'empêche que cela représente un peu plus du tiers des 18 membres de l'Amip qui «rejette le scénario d'une guerre».

Les laboratoires mécontents critiquent cette même association qui «a mal négocié le décret sur la baisse des prix, particulièrement celui des génériques». Entré en vigueur le 19 décembre 2013, le décret et ses enjeux n'ont pas laissé de marbre la Fédération nationale des syndicats des pharmaciens qui dénonce «le jeu malsain et machiavélique de la part de certains industriels» et s'insurge contre «l'acharmement dont les officinaux sont victimes». Les 11.000 pharmacies ont lâché du lest

innovation santé qui regroupe les multinationales (Sanofi-Aventis, GSK...), l'Association marocaine des médicaments génériques... Certains opérateurs ont parfois la double casquette en étant aussi membre de l'Amip.

L'essentiel est que tout le monde a son mot à dire y compris pour contester les résultats d'une étude faite par une commission parlementaire sur les prix des médicaments. «Très cher...» titrait L'Economiste dans sa Une du 5 novembre 2009: «Prix d'une même molécule et marque qui varie du simple au triple, des marges de distribution élevées, des génériques qui manquent de compétitivité...».

Viendra juste après une étude du Boston

laboratoires pharmaceutiques

sociation marocaine de l'industrie pharmaceutique. Le débat contradictoire est de bonne guerre.

Sauf que le rapport 2011 du Conseil de la concurrence va enfoncer le clou: «Le marché pharmaceutique est relativement concentré et présente certains indices de non concurrentiabilité au niveau des génériques et des pathologies lourdes». Il fait état aussi de présumés «indices d'abus de position dominante, de dumping, d'évasion fiscale ou de violation du secret médical via la divulgation de renseignements identifiant clairement les patients...». Ce dernier point pourrait bel et bien réveiller dans un futur proche les associations de consommateurs et la jeune Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP).

Une filière «pénalisée»!

Est-ce là le prix que le consommateur a dû payer au nom de la souveraineté médicale?

Le Maroc est classé 2e, après l'Afrique du Sud, en termes de production.

Elles sont loin les années 1960 où à peine 8 lignes de production s'activaient dans un secteur où le nombre des distributeurs grossistes a été multiplié par 4 depuis 1979 pour atteindre 40 actuellement. C'est ce palmarès industriel que les fabricants ont voulu mettre en avant: près de 9 milliards de chiffre d'affaires (hors marché public).

En ouvrant leurs portes, le but des producteurs est de permettre à un membre de l'exécutif, professeur de médecine de surcroît, de se «familiarise» avec le médicament made in Morocco. Le savoir n'exclut pas le plaisir puisqu'un buffet gargantuesque a été organisé en son honneur (voir p. 3). Le Pr Louardi est un ministre qui se montre au Club de L'Economiste du 23 décembre 2013 fortement déterminé à bouleverser l'ordre établi: fluidifier le contrôle des cliniques, ouvrir surtout le capital des cliniques aux investisseurs n'exerçant pas la médecine. Vive la libéralisation! Quitte à ce que des médecins crient au loup

L'histoire des prix des médicaments n'est pas en reste: «Depuis 20 ans, les prix n'ont jamais baissé. C'est un simple retour à la normale et, encore, le décret n'est pas rétroactif», déclare le ministre sur nos colonnes. Rétroactivité qui aurait pu être jugée inconstitutionnelle, et dont l'effet financier aurait poussé le monde médical à passer à la caisse en remboursant la différence! Le ministère de tutelle a brandi l'article 7 de l'arrêté du 1er décembre 1993.

Son principe étant qu'à chaque fois qu'un médicament voit son prix baisser dans le pays d'origine, son prix doit automatiquement baisser au Maroc.

Or, si la baisse est trop importante, «les génériqueurs feront faillite». C'est donc en ces termes que le ministre de la Santé aurait

Consulting Group commanditée par l'As- dit que «le décret ce n'est pas le Coran et peut être modifié», confit le PDG de Sothema qui se veut rassurant vis-à-vis d'une actualité agitée.

> L'Amip reconnaît faire face «à une difficulté de développement à l'export».

> Doit-on faire porter le chapeau à l'Etat? Un autre handicap est lié à «un manque de compétitivité économique». Un effort sur les prix et l'innovation couplé à une offensive commerciale surtout dans les pays

africains présente une voie d'issue, selon une étude gouvernementale qui a accompagnée la signature du contrat-programme en février 2013. Un dossier antidumping en cours révèle un autre indice sur les clashs entre opérateurs locaux et internationaux. Ouverte le 25 décembre 2012 par le ministère délégué au Commerce extérieur, l'enquête vise«l'insuline humaine rapide, lente et mixte importée du Danemark et conditionnée en flacon de 10 ml». Sothema, unique producteur national d'insuline générique, s'oppose ainsi au danois Novo Nordisk, fabricant d'insuline princeps (cf. L'Economiste du 26 décembre 2012). Tous ces enjeux font vaciller un monde médical qui a fort intérêt à cesser de jouer la vic-

Sarrae BOUAYAD & Faiçal FAQUIHI